

L'Engagement qualité Chez-vous.com



Les associations et entreprises de services à la personne, qui s'engagent peuvent signer la charte de l'engagement Qualité Chez-vous.com et nous la renvoyer par fax au 01 48 00 01 23 ou par mail à contact@chez-vous.com

Unis par la volonté, les prestataires de chez-vous.com s'engagent à :

Déontologie :

- Respecter la personne et son environnement dans une intervention individualisée
- Accueil du client
- Garantir la qualité de l'accueil réalisé sur place, par téléphone ou à distance
- Analyser la demande et proposer un service adapté
- Respecter les délais convenus
- Remettre une facture détaillée au client afin qu'il puisse en contrôler chaque point.

Qualité de service

- Répondre aux réclamations
- Prendre mieux en compte les attentes des personnes à travers les questionnaires de satisfaction.

Compétences des personnels

- Garantir de bonnes conditions d'exercice professionnel pour l'employé.
- Proposer des formations pour améliorer la qualité de service

Un cadre juridique et fonctionnel adapté,

- Respecter la réglementation en vigueur, le droit du travail et les conventions Collectives

Conclusion : Cette manière d'approcher les métiers du service à domicile est la garantie de fidéliser nos clients et de pérenniser une image de qualité et de sérieux.

Nom du prestataire :

Nom du responsable :

Date, cachet et signature :

Merci de nous retourner votre engagement par fax au 01 48 00 01 23 ou par mail à contact@chez-vous.com